



19

Publier des informations précises sur le devenir des élèves, des apprentis ou des stagiaires

I - Objectifs et intérêts de la démarche

Dans une société de plus en plus complexe qui a des exigences de plus en plus élevées (de la part du public en formation, des familles, des professionnels, des pouvoirs publics...), dans un contexte compétitif (où plusieurs principes d'actions des Maisons Familiales Rurales sont également utilisés et valorisés par d'autres), **il est primordial que chaque association du mouvement observe et analyse ses résultats.**

Or, parmi les résultats d'une MFR, la connaissance du devenir des anciens élèves est un élément essentiel qui se travaille régulièrement et méthodiquement. Se donner les moyens d'étudier ce sujet permet en effet :



▪ d'évaluer ses pratiques

- mesurer l'adéquation des formations mises en œuvre avec les besoins de l'environnement et des professions,
- analyser les diverses responsabilités professionnelles, associatives, politiques... exercées par les jeunes et les adultes après leur passage à la Maison Familiale.

▪ de communiquer

- démontrer l'action de la MFR en matière d'insertion auprès des partenaires institutionnels (DRAF, CR, Rectorat, DRTEFP, élus, CIO...) à partir de données fiables,
- argumenter pour mettre en place de nouvelles formations,
- mieux communiquer dans les médias en associant les preuves et le sens.

▪ d'accompagner les personnes dans leur projet et leur parcours

- considérer chaque élève/stagiaire après sa formation,
- préparer à l'emploi,
- être en veille sur l'orientation et accompagner les élèves et leurs familles dans leurs projets,
- proposer une formation complémentaire si besoin (voir encadré ci-dessous).

▪ de faire vivre un réseau

- repérer des partenaires potentiels parmi les anciens élèves (maîtres de stage, évaluateurs, responsables d'associations, élus...).

Exemples de services pouvant être proposés par le réseau MFR à d'anciens élèves

- Le dispositif «2^{ème} chance pour une qualification » peut permettre à des élèves ajournés à un examen de se représenter en candidat individuel avec un accompagnement du réseau MFR.
- La Validation des Acquis de l'Expérience : les MFR peuvent proposer, par exemple, à un ancien élève qui a arrêté sa formation en BEPA et qui a plusieurs années d'expérience professionnelle de faire valider un niveau IV.

II - Des expériences de terrain qui ont fait leur preuve

Les exemples cités ci-dessous peuvent être consultés en intégralité sur l'intranet des MFR (Espaces pédagogiques/engagements) :

- MFR ANSE (69) : « **Suivi et accompagnement des 4^{ème} – 3^{ème}** »
- IREO CARQUEFOU (44) : « **Suivi des anciens à 6 mois, 3 ans, 6 ans** »
- FDMFR de l'Isère : « **Une approche départementale du suivi du devenir des anciens** »
- FRMFR de Basse-Normandie : « **Une approche régionale du suivi du devenir des anciens** »

III - Conseils méthodologiques

Suivre le devenir des anciens demande un minimum d'organisation et de méthode afin que les résultats obtenus soient réellement utilisables et publiables.

▪ Un rôle pour chacun

Un responsable dans chaque équipe : Dans chaque MFR, pour un travail efficace et dans la durée, un moniteur est identifié et missionné pour assurer ce suivi.

L'équipe : Connaître le devenir des anciens élèves est une préoccupation de chaque membre de l'équipe éducative. Tout un chacun doit pouvoir transmettre les informations en sa possession au responsable du suivi.

Le secrétariat : Le pôle administratif, comme toute l'équipe, doit avoir la préoccupation du devenir des anciens élèves mais il assume également la responsabilité de la gestion administrative du dossier en lien avec les bases de données de la MFR.

Le Conseil d'administration : Chaque association missionne un administrateur (qui peut également animer une commission dans ce domaine) qui aura la responsabilité de :

- s'assurer de la qualité des informations recueillies (par exemple sur le taux satisfaisant de réponses aux enquêtes),
- communiquer les résultats à l'ensemble du Conseil d'administration pour analyse et lors des réunions de parents,
- communiquer les résultats à l'assemblée générale.

▪ Garder le lien avec les anciens élèves

Pour pouvoir contacter les anciens élèves/stagiaires, il est nécessaire de mettre à jour régulièrement leurs coordonnées. Il s'agit d'un travail quotidien qui doit être pérennisé dans le temps.

Afin de garder un lien avec leurs anciens élèves, les MFR organisent des événements ou utilisent différents outils comme :

- les remises de diplômes qui sont une première occasion de faire le point,
- les communications sur l'actualité de la MFR (envoi de bulletins d'information, de cartes de vœux, animation d'un site web...),
- la création et l'animation d'une association d'anciens élèves,
- la participation des anciens élèves à la vie de la MFR : invitations aux portes ouvertes, à des évaluations...,
- les foires, des salons où l'on rencontre beaucoup d'anciens élèves (collecte des informations à l'aide de fiches prévues à cet effet).

▪ Gérer et archiver des données

Les outils de gestion administrative des élèves (Gesti'MFR, Libellule, MFWin, APLON, ...) permettent aujourd'hui d'avoir des bases de données des élèves présents à la MFR et d'archiver les données des élèves sortis. Il est donc possible de mettre à jour les données d'un ancien élève au fil du temps (adresse, n° de téléphone, ...) et d'extraire rapidement une liste d'adresses pour une promotion donnée.

Remarque : Il faut cependant faire attention au glissement de responsabilité que peut provoquer la mise en place d'outils informatiques de gestion des données. Toutes les informations qui concernent les élèves/stagiaires sont maintenant gérées par le pôle administratif de la MFR, et si l'on n'y prend pas garde, les missions qui relèvent de l'équipe pédagogique peuvent glisser peu à peu vers le secrétariat.

▪ L'enquête : collecter et traiter les données

Pour toutes les formations

Deux analyses du devenir des anciens peuvent être intéressantes :

- à moyen terme à 4 ans,
- à court terme à 1 an.

Le ministère de l'Agriculture adresse chaque année, au mois de mars, une enquête qui cible des groupes (ex : une année BTA/Bac Pro, une autre année BEPA/BTS) sortis il y a 4 ans. Cette enquête doit être utilisée par les MFR comme support pour interroger l'ensemble des groupes sortis il y a 4 ans. En effet, pour obtenir des éléments nationaux qui s'agrègent, **l'enquête du ministère de l'Agriculture doit devenir un dénominateur commun entre toutes les associations.**

A cet effet, chaque année, les MFR s'engagent à utiliser le questionnaire de l'ENESAD sans le modifier pour les élèves enquêtés par le Ministère (ex : en 2006 les MFR envoient le questionnaire ENESAD aux BEPA et BTSA sortis il y a 4 ans). Si elles le souhaitent les MFR peuvent ajouter des questions plus précises dans un feuillet supplémentaire.

Pour l'apprentissage

Pour l'apprentissage, les MFR s'engagent à :

- suivre les ruptures de contrat,
- suivre le devenir des apprentis 1 an après leur sortie.

Pour cela, les MFR peuvent s'appuyer sur l'existant : **l'enquête 51** qui peut notamment permettre de suivre les ruptures de contrat et **l'enquête IPA** (Insertion Professionnelle des Apprentis) qui permet de suivre l'insertion des apprentis 7 mois après leur sortie.

▪ Les indicateurs

Afin d'uniformiser les pratiques et d'assurer la fiabilité des résultats, chaque MFR utilise les indicateurs suivants :

$$\text{Calcul du taux de réponse} = \frac{\text{Effectifs des répondants à l'enquête sur les élèves sortis l'année } n}{\text{Effectifs des élèves inscrits en octobre de l'année } n-1}$$

$$\text{Calcul du taux d'insertion professionnelle} = \frac{\text{Population active (1) - Anciens élèves demandeurs d'emploi}}{\text{Nombre de répondants à l'enquête}}$$

$$\text{Calcul du taux de chômage} = \frac{\text{Anciens élèves demandeurs d'emploi}}{\text{Population active}}$$

$$(1) \text{ Population active} = \text{Répondants à l'enquête} - \text{Anciens élèves demandeurs d'emploi}$$

▪ Publier les informations

Deux types d'informations peuvent être publiés :

- des chiffres et des statistiques analysés et commentés,
- des témoignages.

Ces informations peuvent être diffusées à chaque assemblée générale, régulièrement dans la presse, aux maîtres de stage, aux prescripteurs locaux, aux financeurs, aux nouveaux parents...

Au-delà des statistiques, **il est important de posséder quelques informations sur le lieu d'habitation et la profession de chaque ancien élève car elles sont d'excellents supports pour présenter concrètement le travail des MFR.**

IV - Les questions à se poser

▪ Quel taux de réponses à mon enquête ?

Par exemple, l'annonce d'un taux d'insertion de 90% a-t-elle un sens si seulement 4 élèves sur 10 ont répondu à l'enquête ?

▪ Les résultats de mon enquête sont-ils comparables à ceux d'un autre établissement ?

Les taux sont-ils calculés avec la même méthode ? Les bases de calcul sont-elles les mêmes ? Les taux de réponses sont-ils comparables ?...

▪ Quel accompagnement proposer à des anciens élèves ?

Quel accompagnement vers l'emploi propose-t-on ? Quelles formations complémentaires mettons-nous en place ?

V - Des ressources à votre disposition

- **Le guide pratique de l'administrateur** - Fiche 20 - Avril 1998 : « **Connaître le devenir des anciens** »
- **Les résultats des enquêtes ENESAD.** Le suivi de l'insertion des élèves du ministère de l'Agriculture - <http://www.chlorofil.fr/systeme/devenirE/sommaire.htm> - Michèle BARGEOT - ENESAD
- **Les personnes ressources pour les enquêtes régionales :**
 - FRMFR Bretagne - Michel VAUCELLE (FDMFR Morbihan - Côtes d'Armor) - michel.vaucelle@mfr.asso.fr
 - FRMFR Poitou-Charentes - Daniel SAUVETRE - daniel.sauvetre@mfr.asso.fr
 - FRMFR Franche-Comté - Jean-Yves METIN - jean-yves.metin@mfr.asso.fr
 - FRMFR Basse-Normandie/UNMFREO - Pierre GOSSELIN - pierre.gosselin@mfr.asso.fr
- **Des personnes ressources pour « 2^{ème} chance pour une qualification » :**
 - Dominique CHARTIER - FDMFR Isère - dominique.chartier@mfr.asso.fr
 - Luc BOBIN – CFP BRENS (81) luc.bobin@mfr.asso.fr
- **La Validation des Acquis de l'Expérience :** Philippe TAPIN - UNMFREO – philippe.tapin@mfr.asso.fr

Cette fiche-outil a été rédigée par :

- Michel DAUDIN - IREO CARQUEFOU (44) - michel.daudin@mfr.asso.fr
- Edith NICOD - MFR ANSE (69) - 43tecn0.anse@mfr.asso.fr
- Dominique CHARTIER - FDMFR (Isère) - dominique.chartier@mfr.asso.fr
- Pierre GOSSELIN - FRMFR Basse-Normandie/UNMFREO - pierre.gosselin@mfr.asso.fr